

**Brève histoire
du Rassemblement Wallonie-France**

R.W.F.

(extraits)

Paul-Henry Gendebien

1999 : LE RASSEMBLEMENT WALLONIE-FRANCE OU LA RECHERCHE D'UNE VÉRITABLE NATION

1. Louis Michel, le président du Mouvement Réformateur, me fait des avances

À l'approche de la fin de mon mandat diplomatique à Paris, je m'interrogeais sur un réengagement dans notre vie politique. À l'occasion d'une réception, j'avais rencontré Daniel Ducarme, député libéral de Thuin. Comme il me pressait de questions au sujet de mon avenir, je lui répondis sans plus que j'envisageais de participer à une relance éventuelle du combat wallon. J'avais bien connu Ducarme à Thuin. Au-delà de ses défauts, il avait une vision wallonne et même francophile. Au début des années 1970, il avait d'ailleurs été membre du Rassemblement Wallon à Rixensart. Quelle ne fut pas ma surprise, quelques semaines plus tard, lorsque je reçus une lettre personnelle de Louis Michel, successeur de Jean Gol à la présidence du PRL, et futur ministre des Affaires étrangères. La missive, manuscrite, était datée du 28 octobre 1995 sous en-tête du restaurant « Les Roches fleuries – Relais gastronomique – Durbuy ». Citation : « Daniel Ducarme m'a entretenu de vos conversations. J'ai le souvenir, pour ce qui te concerne, d'un homme de conviction attaché aux intérêts vitaux des Wallons et des Francophones. C'est à ce titre que je serais très heureux que nous nous rencontrions prochainement à la fois pour faire mieux connaissance et aussi pour discuter ensemble de l'avenir de nos institutions et du destin des citoyens de Wallonie et Bruxelles. Si tu m'y autorises, je reprendrai contact avec toi par l'intermédiaire de Daniel. Dans l'attente du plaisir de te rencontrer, je te prie de croire à mes salutations les plus amicales. » À noter que j'avais eu dans le passé des relations normales et correctes avec Louis Michel, mais j'ignorais qu'elles avaient été amicales, et que nous nous tutoyions.

Lorsque je fondai le Rassemblement Wallonie-France en 1999, un journaliste mal informé ou influencé prétendit que j'avais d'abord frappé à la porte du PRL (actuel MR) pour y refaire une carrière ! Le courrier que j'ai reproduit ici indique bien qu'une initiative fut prise à un moment donné mais du fait du président Michel. Par ailleurs, j'étais encore en fonction à Paris pour une année lorsque je fus l'objet de sa démarche. Il est vrai que j'avais accepté une invitation à déjeuner dans le haut de la place du Sablon à Bruxelles. Daniel Ducarme était présent. Louis Michel se fit charmeur et chaleureux. Au cours du repas, il me dit soudainement : « Viens chez nous. Tu dois prendre la place de Destexhe au Sénat ! » J'étais plutôt interloqué. Je ne répondis pas. Nous nous revîmes quelques mois plus tard au siège de son parti, à la rue de Naples. Un menu pantagruélique nous fut servi dans son bureau. Le député de Jodoigne avait un excellent appétit. Et surtout, il était intarissable. Il ne parla pas d'idéologie ni de Wallonie. Il évoqua longuement ses contacts et ses ouvertures tous azimuts, en vue d'agrandir ses troupes. Je conviens qu'il était un stratège intelligent et habile. Il m'avoua que son objectif était le retour aux responsabilités ministérielles, le contraire eût

étonné. À cette fin, il était prêt à faire « ami-ami » avec les Socialistes. Au préalable, précisait-il, cela supposait qu'il renforçât sa consistance électorale et sa représentation parlementaire. Tout à son sujet, il ne me posa aucune question quant à mon appréciation de l'actualité politique. Il me conta en détail ses pourparlers avec Charles-Ferdinand Nothomb dont il avait espéré qu'il franchisse le Rubicon dans sa direction, ce qui me parut peu vraisemblable.

Louis Michel était certes un homme de caractère et d'ambition, mais ce n'était pas le cas de tous ses élus dont un certain nombre donnaient l'impression de ne rechercher le pouvoir que pour ses avantages et dès lors de ne pas vouloir se distancer du VLD plus flamand que libéral. Pour tout dire, je ne distinguais pas clairement la ligne adoptée pour la défense des intérêts wallons et bruxellois. Dans l'hypothèse d'un accord, je redoutais aussi d'être tenu à un pesant devoir de réserve et de silence et d'être ligoté une nouvelle fois à l'intérieur d'une structure partisane. L'expérience que j'avais vécue dix ans auparavant avec les Sociaux-Chrétiens m'avait suffi. Je mis un terme aux conversations. En tout état de cause, Louis Michel cherchait toujours à engranger tout ce qui bougeait. C'est ainsi qu'il jeta son grappin sur un poisson plus volumineux et plus rentable, à savoir sur Gérard Deprez et son groupe de dissidents en rupture avec le PSC.

Une évidence s'imposait : si je voulais remettre le pied dans l'arène politique d'une manière utile et honorable, et reprendre place dans le débat public, il me fallait tenter de ranimer une action sur le terrain d'une Wallonie de plus en plus confrontée à un avenir incertain. Et si je m'aventurais sur ce nouveau chemin pentu et rocailleux, ce ne pouvait être qu'à la stricte condition de le faire sans concessions et dans la clarté.

2. Le grand malentendu : le fédéralisme est un aboutissement pour les partis wallons, une étape transitoire vers son émancipation pour la Flandre

De retour en Ardenne en 1997, j'entamai un diagnostic de la société wallonne et de sa classe dirigeante. Le moment était également venu d'examiner le fonctionnement du fédéralisme belge qui déjà laissait à désirer. Mais au préalable, pour mieux appréhender le présent, je voulais me retourner vers le chemin parcouru par le mouvement wallon, sur son histoire, sur ses objectifs, sur son rêve tel qu'il avait été porté par des générations de militants pendant près d'un siècle.

Il y eut un rêve wallon. Il s'était construit autour de quelques personnalités d'envergure en symbiose avec le peuple, éclairées, courageuses. Parmi celles-ci, on se souvient de Jules Destrée, ministre socialiste et fondateur de notre Académie de langue et de littérature françaises. Il avait été l'auteur de la célèbre *Lettre au Roi* en 1912, dans laquelle il écrivait : « Sire, vous régnez sur deux peuples. Il y a, en Belgique, des Wallons et des Flamands. Leur fusion n'est pas souhaitable, il n'y a pas d'âme belge. » Et d'exposer les menaces que faisait planer sur la Wallonie une Flandre de plus en plus conquérante, d'où la nécessité d'une autonomie administrative pour les régions. Il y eut aussi François Bovesse, ministre libéral

puis gouverneur de la province de Namur dans l'entre-deux-guerres, grand défenseur de la Wallonie, assassiné par les collaborateurs rexistes en 1944. On n'oublie pas non plus André Renard, figure de proue du syndicalisme et de la revendication fédéraliste. Ils furent des visionnaires, annonçant la fragilité d'une Wallonie minoritaire. Ils rompirent avec le conformisme officiel selon lequel « l'union fait la force » dès lors que « Flamand et Wallon ne sont que des prénoms »... Ils avaient voulu que les Wallons se tiennent debout.

Aux côtés d'une avant-garde populaire, de nombreux intellectuels, artistes, écrivains contribuèrent à une prise de conscience, celle de l'existence d'une Wallonie qu'ils ont appelée par son nom, celui d'une région, d'un patrimoine, d'un peuple. Ils ont écrit et dit son histoire. En l'invitant à plus de cohésion et de fierté, ils ont esquissé une espérance en un avenir meilleur. Des fenêtres s'ouvraient sur le regain d'une identité wallo-française occultée. S'y ajoutait la perspective d'une démocratie sociale volontariste et d'un paysage économique modernisé et redynamisé. C'était un dessein raisonnable, à taille humaine, le plus souvent exempt de fanatisme ou de nationalisme. Tout compte fait, le discours était modéré. On l'aperçoit en relisant les programmes du Congrès wallon de Liège en 1945, du Mouvement Populaire Wallon de Renard en 1961, du Rassemblement Wallon en 1971. Les coalitions gouvernementales successives ne l'entendirent pas de cette oreille, ou trop tard et trop peu. Il fallut des décennies pour arracher des réformes régionalistes et fédéralistes boiteuses, concédées de mauvais gré après d'interminables et obscures palabres.

Entre-temps, la crise de désindustrialisation et de démoralisation s'était abattue sur nos territoires. La population perdit une part de sa combativité. La résignation gagnait du terrain. Pendant la décennie 1980, sans doute la flamme ne s'était-elle pas encore éteinte mais elle paraissait moins vive et moins lumineuse. À l'approche du nouveau siècle, un étrange paradoxe fit que l'instauration du fédéralisme semblait avoir démobilisé l'opinion publique au Sud. Le mouvement wallon s'étiolait, comme si ses objectifs avaient été atteints. Le grand malentendu faisait son œuvre : même imparfaite, l'autonomie fédéraliste était considérée comme un aboutissement par les partis wallons et bruxellois, alors que le Parlement flamand la voyait seulement comme une étape transitoire vers d'autres « avancées » émancipatrices. En Wallonie, l'affaiblissement du sentiment d'appartenance identitaire et la déception en face des maigres performances économiques du Gouvernement de Namur firent le reste.

Plusieurs facteurs avaient provoqué la décoloration du rêve. Le premier fut la récupération des idéaux du mouvement wallon par les partis. Le temps des Jean-Maurice Dehousse et des Robert Collignon s'éloignait. Advenait celui d'Elio Di Rupo pour qui « la Belgique est un pays de cocagne », et qui rebaptisait la Wallonie en « Belgique du Sud ». Nos partis traditionnels avaient compris très tôt que le pouvoir régional était l'occasion d'asseoir et d'étendre leur emprise sur la société wallonne. C'était peut-être un moyen d'affronter le déclin mais c'était aussi un instrument supplémentaire d'encadrement de la population et donc de bénéfice électoral. Les ministères namurois et leurs administrations politisées à outrance étaient devenus les meilleurs alliés du régime des partis. La tentation était d'autant plus forte que la société civile, à cause notamment de la crise économique structurelle, donnait des signes d'essoufflement et de soumission en face d'une superstructure politique omniprésente

et clientéliste¹. C'était tellement vrai que l'on en venait à s'interroger au sujet de la vigueur et même de l'existence d'une société civile wallonne réellement indépendante par rapport à la société politique. Une société civile qui avait été autrefois la matrice du mouvement social comme du mouvement wallon, souvent contre sa propre représentation parlementaire et gouvernementale. On pouvait en tout cas se poser des questions. Ne votait-elle pas de manière constante pour les mêmes partis ? Ne recherchait-elle pas en permanence les subventions publiques généreusement distribuées par les communes, les provinces, par les gouvernements de la Région et de la Communauté (aujourd'hui Fédération Wallonie-Bruxelles) ? N'avait-elle pas accepté sans rechigner la transformation progressive de la plupart des journaux quotidiens dits de province en une presse « fait-diveriste » et idéologiquement consensuelle, entraînant du même coup la quasi-disparition d'une presse d'opinion proprement wallonne ? À cet égard, j'ai gardé le souvenir, remontant au temps de ma vie parlementaire, de certains éditoriaux de *La Nouvelle Gazette* de Charleroi, du *Rappel*, de *La Wallonie*, de *Vers l'Avenir* ou du *Peuple* qui n'hésitaient pas à donner des coups de pied dans les fourmilières partisans et ministérielles. Qu'on la partageât ou non, ces feuilles avaient une opinion, et elles contribuaient à la formation d'une citoyenneté. Depuis lors, la normalisation et la tabloïdisation n'ont cessé de progresser. Par la recherche du sensationnel à tout prix, notre presse populaire favorise une dépolitisation du public, qu'elle s'empressera – pour faire bonne mesure – de déplorer au moment des élections. Sous-jacent mais déterminant, un autre facteur est à l'origine du manque de vigueur de la conscience wallonne. C'est l'absence d'un sentiment collectif assez puissant pour faire de la Wallonie une nation à l'instar de ce qui existe en Écosse ou en Flandre et dans une moindre mesure en Catalogne. S'il n'y a pas chez nous d'aspiration nationale ni *a fortiori* étatique, c'est parce que nous n'en éprouvons pas le besoin. Quand bien même l'eussions-nous oublié, nous restons toujours « un morceau de France », selon les mots de Jules Destrée². Mais qu'on ne s'y méprenne pas ! J'ai toujours reconnu l'identité régionale wallonne. Et en même temps celle-ci est partie prenante de l'identité nationale française, elle en est une variante et une composante, une identité au sens où l'entendait le grand historien Fernand Braudel, ce qui n'a rien de commun avec la secte extrémiste des « identitaires ». Loin de tout déterminisme historique, il y a des mémoires partagées et des alliances renouvelées au nom de la liberté. Il y a aussi une même adhésion de notre part à une certaine idée de la République. C'est à une communauté de destin avec la France que le R.W.F. appelait, au nom des valeurs démocratiques héritières des Lumières. À défaut d'avoir pu rejoindre la France après 1815, nous lui avons trouvé un substitut avec la Belgique, elle-même issue de la diplomatie de la fausse couche, inventée par le Congrès de Vienne. Tout comme la Wallonie, la Belgique elle-même n'a pas les traits d'une vraie nation. Je m'en suis expliqué dans d'autres ouvrages. Il n'est que de rappeler le commentaire caustique de notre premier Roi, Léopold I^{er}, dans une correspondance adressée à Jules Van Praet en 1859 : « [...] Les Belges n'ont pas de nationalité et compte tenu de leur caractère, ils n'en auront jamais. » En 1912, Albert I^{er} écrivait à son secrétaire privé Ingenbleek : « [...] J'ai

1 Le virus atteint tous les partis. Tout le monde peut aligner ses propres expériences. Un notaire retraité m'a confié qu'il avait obtenu la promesse ferme de sa future nomination en contrepartie de sa figuration sur une liste électorale et sa contribution aux frais de la campagne. Un commis de bureau recevra une promotion s'il détient la bonne carte et s'il participe aux sorties des colleurs d'affiches. Une institutrice de village a été nommée en « merci » pour la présence de son père, un agriculteur influent, sur la liste de tel parti. Etc.

2 Jules Destrée, *Wallons et Flamands, la querelle linguistique en Belgique*, Paris, Plon, 1923, p. 14.

lu la “Lettre au Roi” de Destrée. [...] Tout ce qu’il dit est absolument vrai. » Il y eut aussi des décisions qui ne trompent pas. Par sa loi du 27 mai 1890, le Parlement modifie la date de la « fête nationale ». Il choisit le 21 juillet, jour anniversaire de la prestation de serment de Léopold I^{er} qui venait de débarquer d’Angleterre en 1831. On relégua le 27 septembre au placard dans l’intention d’adoucir les rancœurs hollandaises et anversoises et dans le même temps de flatter notre monarchie. On glorifia un événement peu fondateur. Du même coup, on gomma le décret du Congrès national de 1831 qui avait désigné le 27 septembre afin de commémorer les combats libérateurs de Bruxelles et la victoire contre l’armée du roi Guillaume des Pays-Bas. Nos révolutionnaires héroïques de 1830 ont dû se retourner dans leur tombe. Imagine-t-on l’Assemblée nationale renoncer au 14 juillet pour faire place à la date de la prise de pouvoir par Napoléon III ou par celle de l’entrée en fonction du premier président de la Troisième République ?

La surprenante ignorance de nos dignitaires ministériels contemporains en dit long sur le fantomatique sentiment national belge. Le reportage diffusé par la RTBF le 21 juillet 2007 est particulièrement éloquent. Quelques instants avant le *Te Deum* à la cathédrale Saints-Michel-et-Gudule de Bruxelles, Christophe Deborsu interroge Yves Leterme – qui sera bientôt Premier ministre – sur la signification du 21 juillet. Réponse, évidemment erronée : « la proclamation de la Constitution ». Le journaliste l’invite alors à chanter la *Brabançonne*. Stupéfaction : il entonne la *Marseillaise* ! Le Flamand Leterme n’est pas seul en scène. Rudy Demotte, le ministre-président de la Région wallonne, pense que le 21 juillet rappelle « la révolte des provinces méridionales contre le pouvoir du roi Guillaume des Pays-Bas ». Quant à Guy Verhofstadt, qui n’est pas un meilleur élève, il ne répond tout simplement pas à la question et fait demi-tour³... Plus récemment, à l’occasion de l’émission dominicale de RTL du 13 décembre 2020, Paul Magnette a déclaré que « la sécurité sociale est le principal ciment de la Belgique ». En termes à peine voilés, il professait par là que l’État belge ne subsiste que grâce aux masses budgétaires concédées au Sud par le Nord. Il faut appeler la chose par son nom : une rente est tirée par la Wallonie sur la Flandre. L’État fédéral n’en est que l’intermédiaire. Les transferts financiers sont considérables, six à onze milliards selon les divers experts. La perception de la rente fait obstacle à l’affirmation de l’identité wallonne. Celle-ci est en berne en raison de la nécessaire priorité accordée à la survie immédiate. Depuis des années, la Wallonie est captive d’une nasse qui l’enserme. Pour prolonger le bénéfice des transferts, le monde politique wallon sans oublier celui de Bruxelles est contraint de consentir périodiquement à de nouvelles concessions sous forme de démembrement de l’État. Ce scénario se reproduira probablement en 2024 à l’occasion d’une septième réforme institutionnelle dont le principe est déjà accepté par la plupart des partis. Simultanément se poursuit la prise de contrôle par la Flandre des administrations fédérales, de l’armée, de la police, des banques, de la Poste (pardon, de Bpost), de l’aéroport de Zaventem, de la SNCB... Le piège d’un fédéralisme jamais achevé – évolutif comme le suggérait l’ancien Premier ministre Jean-Luc Dehaene – s’est refermé, actionné par la conjonction de la stagnation économique wallonne, et d’une soif flamande de désossages complémentaires de ce qui reste

3 La fête de Wallonie change de date chaque année. Plus personne ne sait quel événement elle commémore. Nos médias se plaisent surtout à en faire une célébration du péquet dans les ruelles du vieux Namur.

de l'État belge⁴. Quand il affirme que la persistance de la Belgique est directement liée à la sécurité sociale et par conséquent aux transferts, le président du PS Paul Magnette signe un constat funèbre : la Belgique se réduit de plus en plus à une « histoire de gros sous ». De la sorte, c'est l'idée même de nation qui s'évanouit, pour autant qu'elle eût jamais sa place ici. Nous sommes loin de la définition qu'en donnait Ernest Renan pour qui la nation est « un plébiscite de tous les jours ». Deux choses la constituent : « L'une est la possession commune d'un riche legs de souvenirs. L'autre est le consentement actuel et le désir de vivre ensemble. » La nation est donc faite d'une adhésion à une même interprétation du passé, à une même prise en charge du présent, à une vision commune de l'avenir. Selon Jean Jaurès, elle est « le seul bien de ceux qui n'ont rien ».

La Belgique n'a jamais été une communauté de destin vraiment harmonieuse. Depuis sa naissance, elle a été instrumentalisée à tour de rôle par les uns et les autres. Unitaire ou fédérale, elle s'est comportée en tutrice partielle, sans parvenir à se hisser à la hauteur d'une arbitre. Déséquilibrée au dix-neuvième siècle en raison de la prééminence des Francophones, elle l'est restée au vingtième de par l'inversion des rapports de force en faveur des Flamands. D'où les psychodrames mortifères que nous lui connaissons depuis longtemps.

Pour sa part, la Flandre se revendique sans complexes du principe de nation. Elle se considère déjà comme un État-Région, elle agit pour se rapprocher du statut d'État-Nation. Or il n'est pas possible de faire cohabiter deux États sur un même territoire. Tel est le malheur belge. Cette réalité n'a pas empêché nos Francophones de chercher à se réfugier dans le giron de la belgitude. Ils en ont profité jadis, lorsqu'ils dominaient l'État et que la Flandre était soumise à sa bourgeoisie « fransquillonne ». Aujourd'hui encore, en Wallonie et à Bruxelles, dans nos universités comme dans nos médias, dans la population en général, on continue de croire au concept « Belgique », hybride et indéterminé, ultime digue contre la menace séparatiste, mais une digue qui retient de moins en moins la montée des eaux. Je ne méprise nullement ceux qui cherchent à se protéger contre les risques d'un avenir qu'ils jugent inquiétant. Mais ils devraient au moins reconnaître qu'il est impossible de réussir une omelette belge avec un œuf dur flamand.

Le sursaut wallon attendu a commencé à battre de l'aile au fur et à mesure de l'extension des compétences régionales. Non pas qu'il s'enrayait définitivement mais parce qu'il était la victime de ces maux que nous ne connaissons que trop : nominations partisans, affairisme oligarchique, dispersion des actions et saupoudrage des crédits, favoritisme sous-régional. À cet égard, une seule illustration. Alors que notre réseau ferroviaire, nos dernières lignes secondaires, nos petites gares, sont en mauvais état, on a vu s'ouvrir à Mons un chantier gigantesque et superfétatoire. Par une logique du fait accompli, on entreprit la construction

4 Relativement au reste de l'Europe, les performances économiques de la Wallonie font du surplace malgré les plans Marshall et autres, malgré les milliards tirés sur les fonds européens... et en dépit de l'autosatisfaction de ses autorités. Il n'est que de considérer les statistiques officielles de la Commission (Eurostat). Sans doute la situation du Brabant wallon est-elle encourageante avec un PIB par habitant de 140 % par rapport à la moyenne européenne égale à 100. Mais en 2018, le PIB wallon global n'atteint que le niveau 85, avec un petit point seulement d'avance sur 2008. Ce résultat serait inférieur à 80 sans le Brabant wallon. Toujours en 2018, la Flandre est à 120. Les chiffres ne sont pas bons pour la province de Luxembourg (72). Quant au Hainaut, qui fut autrefois le moteur de notre industrialisation et de notre prospérité, il se traîne à l'indice 75. À noter que le calcul des PIB régionaux par l'Europe prend en compte les standards de pouvoir d'achat.

d'une nouvelle gare de prestige (« Après celle de Liège, pourquoi pas la mienne ? ») qui aurait dû être inaugurée en 2015. Elle coûtera au bas mot trois cent vingt-cinq millions ; on en avait seulement prévu trente-cinq pour une passerelle d'accès à l'ancien édifice.

À la fin des années 1990, pouvait-on penser que le rêve wallon était brisé ? Cela eût été injuste et excessif. Certes il traverse un douloureux temps d'épreuves. Ce que la Wallonie a été n'a pas nécessairement disparu. Sa population fait le gros dos mais elle est pleine de talents chez les jeunes industriels innovants et les ouvriers qualifiés, chez les chercheurs, chez les artisans. Cela dit, les indices positifs ne pouvaient effacer la réalité des chiffres. Une Wallonie indépendante qui succéderait à une Belgique délestée de la Flandre ne survivrait pas longtemps. Outre le fait qu'elle n'est pas une nation, elle n'aurait pas les reins assez solides pour assumer sa viabilité économique et financière. C'est ainsi que réapparut un projet ancien, celui d'une réunion des provinces wallonnes – et peut-être même de Bruxelles – à la République française. Il me paraissait absolument nécessaire – c'était mon appréciation – de ne pas être pris de court et de préparer la population, dans la sérénité, à une solution de rechange en cas de probable sécession de la Flandre.

Il fallait faire preuve de lucidité. Le fédéralisme belge était déjà lancé sur la voie de l'échec. Au départ, on avait escompté une réconciliation entre Flamands et Wallons au sein d'un État équilibré et apaisé. On avait aussi voulu permettre un redressement wallon tout en contenant le nationalisme flamand. Ces objectifs étaient des ambitions. Le premier n'a pas été atteint, le second insuffisamment. En 1998, ne nous y trompons pas, le confédéralisme était déjà sur le métier. Un confédéralisme qui est la négation du fédéralisme, car il se fonde sur l'association de deux ou plusieurs États indépendants autour d'objectifs limités. Historiquement, les tentatives de le mettre en œuvre ont toujours tourné court, ce qui n'empêche pas de nombreux dirigeants d'en caresser le rêve pour la Flandre, non seulement dans les rangs des partis séparatistes mais également dans ceux des partis traditionnels. En vérité, le projet confédéraliste n'est qu'un manteau de Noé jeté sur le séparatisme, un leurre pour préparer en douceur l'indépendance, sans trop effaroucher l'électorat modéré ...

3. En 1999, la radicalisation du nationalisme flamand incitait à la création du Rassemblement Wallonie-France

C'est dans un climat politique orageux et chargé de lourdes menaces que fut décidée la création d'un Rassemblement Wallonie-France. Avais-je eu tort ou raison ? En tout état de cause, j'y voyais une impérieuse nécessité. Depuis plus de vingt ans, le CVP (actuel CD&V) – premier parti de Flandre à l'époque – affichait à l'occasion de ses congrès des revendications de plus en plus radicales. Il se proposait d'effacer le fédéralisme « à trois » (Flandre, Wallonie, Bruxelles) pour faire place à une architecture fondée sur deux Communautés, la flamande et la francophone. Celles-ci se partageraient la tutelle sur deux territoires aux prérogatives limitées, Bruxelles et les cantons de langue allemande. Quant à l'État central, il faudrait accélérer la découpe de ses compétences. De toute évidence, le

nationalisme quasi séparatiste n'était plus l'apanage de la seule Volksunie ou du Vlaams Blok et de quelques associations ultra-flamingantes, mais il avait contaminé les partis officiels, et singulièrement le CVP et le VLD. Or c'étaient là de vieux piliers sur lesquels l'État belge reposait depuis le dix-neuvième siècle.

Le 3 mars 1999, à l'instigation du gouvernement régional dirigé par le social-chrétien Luc Van den Brande, le Parlement flamand adoptait à une très large majorité des résolutions explosives. Il s'agissait de prendre le chemin d'un confédéralisme qui s'inspirait directement du programme du mouvement flamand, mais qui n'osait pas encore dire son nom. Aux deux États fédérés seraient attribuées des compétences élargies : la santé et les allocations familiales, la loi communale et provinciale, les transports et notamment les chemins de fer, l'économie, l'emploi, l'énergie, le commerce extérieur et la coopération au développement. Pour couronner le tout, l'impôt sur les personnes physiques et l'impôt sur les sociétés seraient scindés. On supprimerait les transferts financiers injustifiés. Bien entendu, la scission de l'arrondissement électoral – et judiciaire – de Bruxelles-Hal-Vilvorde figurait au menu, et il serait interdit aux institutions wallonnes et bruxelloises d'intervenir de quelque manière que ce soit en faveur de la minorité francophone de Flandre, au nom du principe de territorialité exclusive.

En réaction, une indignation de façade s'ensuivit de la part du Parlement wallon. Elle ne dura pas. Après les élections de juin, les chefs francophones se livrèrent à des exercices d'assouplissement car ils avaient découvert que le budget de l'enseignement en Communauté française (Fédération Wallonie-Bruxelles), très mal négocié en 1988, était maintenant grevé d'un déficit récurrent de deux milliards par an. Il y faudrait de l'argent, autrement dit un « refinancement » selon le vocabulaire pudique en vigueur. Une série de capitulations étaient donc inévitables. Les partis wallons et bruxellois adoptèrent un profil bas. La palme revint incontestablement à Louis Michel, président de la fédération PLP-FDF. Le 27 octobre 1999, il déclarait à la radio : « Les Flamands ont de quoi nous contraindre. Pour tout accord, il y a un prix à payer. Je paierai ce qu'il faut. » La Flandre n'en demandait pas tant ! Auparavant, les Wallons s'inclinaient à la fin d'une négociation, désormais c'était par anticipation. Par la suite, des crédits supplémentaires furent alloués à nos écoles, à l'occasion des accords de la Saint-Éloi en 2000 et du Lambermont en 2001, mais cela s'accompagna de sérieuses concessions à Bruxelles et dans les communes à facilités.

D'une manière générale, depuis le temps des lois linguistiques de 1962 et jusqu'à nos jours, l'attitude de la majorité de nos dirigeants wallons et bruxellois ne fut pas sans rappeler la politique dite d'apaisement illustrée, lors des accords de Munich en 1938, par Chamberlain et Daladier. Après les précédentes, la génération des Elio Di Rupo, Louis Michel ou Joëlle Milquet se forçait à croire à la paix⁵. Une paix durable qui méritait bien quelques sacrifices. S'agissait-il d'un aveuglement involontaire, ou du désir inavoué de s'arrimer au pouvoir fédéral avec les partenaires du Nord ? Toujours est-il que ce ne fut pas payant. Les concessions des Francophones étaient en effet considérées comme des signes de faiblesse par le mouvement flamand et comme une autorisation à se montrer plus gourmand. D'un côté, on voulait la conciliation systématique pour « sauver le pays », et de l'autre on ne songeait qu'à

5 Dans *Le Soir* du 8 septembre 2012, Joëlle Milquet osa déclarer : « Nous avons pacifié ce pays... ».

s'éloigner toujours davantage d'une Belgique dont « l'avenir était derrière elle ». Depuis longtemps, la Belgique n'avait plus de projet pour la Wallonie ; maintenant la Flandre n'avait plus de projet pour la Belgique. Le fossé s'approfondissait. Ainsi en 1998, un décret sulfureux du Parlement flamand dû à l'initiative du député catholique Suykerbuyk fut voté par le CVP, la Volksunie et le Vlaams Blok, parti néo-fasciste grâce auquel une majorité avait été trouvée. Une sorte d'amnistie y fut prononcée en faveur des anciens collaborateurs considérés comme des « victimes » de la répression d'après-guerre. On leur octroyait des indemnités financières ! Dans les années qui suivirent, la politique de la main tendue pratiquée par les Francophones se traduisit par de nouvelles propositions explosives dans l'autre camp. Elles annonçaient l'interminable crise des années 2007 à 2011. C'est ainsi qu'à la télévision flamande, en date du 6 novembre 2002, le président du VLD et futur ministre des Affaires étrangères, Karel De Gucht, avait livré son verdict : « La Belgique est condamnée à disparaître à terme, à s'évaporer. En attendant, elle n'apporte plus aucune valeur ajoutée à la Flandre. » Les séparatistes s'installaient à la rue de la Loi et le roi Albert II était obligé de les accepter dans le gouvernement fédéral. Le futur Premier ministre CVP, Yves Leterme, ne serait pas en reste. Le 17 août 2006, il avait déclaré au quotidien français *Libération* que « la Belgique n'est pas une valeur en soi. Ce sont des institutions au service d'une population [...]. Vous savez, les gens ont vécu ici depuis des siècles sans être Belges. La Belgique est née d'un accident de l'Histoire, il ne faut pas l'oublier. Que reste-t-il en commun ? Le roi, l'équipe de foot, certaines bières... » On se souvient aussi de sa sentence : « La Flandre porte la solidarité avec la Wallonie comme un sac à dos chargé de pierres. »

Décidément, la Belgique était rongée par une mэрule incurable. Les réformes de l'État qui s'étaient succédé depuis trois décennies avaient provoqué de nouveaux appels d'air pour d'autres interventions chirurgicales dans le corps d'un État de plus en plus chétif. La violence des déclarations s'ajoutait aux travers déjà bien connus de notre fédéralisme : superposition des pouvoirs, enchevêtrement des compétences, égalité juridique des normes fédérales et régionales, absence d'un mécanisme d'arbitrage... Par-dessus tout, la nature même de notre fédéralisme le fragilisait absolument : c'était un fédéralisme de soustraction, une contradiction flagrante dans les termes. En effet, fédérer c'est additionner des différences, les faire cohabiter sans les nier, c'est construire un toit commun pour abriter des logis auparavant séparés. Le meilleur exemple en est celui du fédéralisme suisse et de sa longue histoire, commencée au Moyen Âge et qui a vu, au fil des siècles, la conjonction de ses nombreux et très divers cantons.

Dès 1999, l'échec de notre fédéralisme expliquait et justifiait la perspective d'un « réunification de précaution ». Il me paraissait indispensable d'anticiper le cours de l'Histoire, de préparer une solution de rechange à la désintégration continue de l'État sans être pris de court, de dire à notre opinion publique que l'accablement résigné n'était pas de mise. Nous ne serions pas les orphelins d'une Belgique défunte, pas plus que nous n'aurions été les responsables d'un processus fatal qui nous a été imposé. Chiffres en main, il nous faudrait également démontrer que l'indépendance de la Wallonie ne serait pas viable. Il y aurait mieux à faire : le cœur et la raison nous inviteraient à nous tourner vers un horizon proche mais vaste, celui de la République française, où nous pourrions demeurer ce que nous sommes tout en nous intégrant à une grande nation, cinquième puissance économique et membre

permanent du Conseil de sécurité des Nations Unies. Ce ne serait pas nécessairement le paradis, lequel n'existe d'ailleurs pas dans ce monde, mais au moins et sûrement il y aurait là une assurance-vie doublée de la participation au destin d'un peuple dont les traditions, la langue et la culture, les modes de vie nous sont tellement familiers.

Je tiens à le souligner : mon attachement à la Francophonie en général et à la France en particulier ne m'a jamais conduit à regarder de haut l'effort séculaire de la Flandre pour retrouver son identité et s'affirmer. Quand bien même il m'est arrivé de condamner sévèrement les excès et les dérives d'un certain extrémisme, je n'ai jamais éprouvé d'animosité à l'égard des objectifs honorables du mouvement flamand. J'ai d'ailleurs entretenu de bonnes relations avec plusieurs responsables politiques du Nord ainsi qu'avec des journalistes tels que Manu Ruys, Guido Fonteyn, Marc Platel et surtout avec l'excellent et talentueux Rik Van Cauwelaert.

4. Renoncer au renoncement et renouer avec l'espérance

Mon projet prit forme dans le courant de l'automne 1998. Je multipliai les conversations et les négociations avec d'anciens militants du RW et de l'ADW, mais aussi avec des personnalités qui s'étaient jusqu'alors tenues à l'écart de l'arène électorale. La convergence se fit aisément avec le Mouvement wallon pour le retour à la France, déjà actif depuis une dizaine d'années mais confiné principalement à Liège et peu présent dans les médias ; ses dirigeants, Maurice Lebeau, l'avocat René Swennen, Jean-Paul Conrardy – qui avaient été des précurseurs – acceptèrent de s'associer à mon nouveau parti⁶. Le congrès fondateur du Rassemblement Wallonie-France se déroula dans la ferveur le 27 novembre 1999, au palais des Beaux-Arts de Charleroi. Plus de trois cents adhérents ou sympathisants étaient présents, venus de la gauche démocratique comme de la droite modérée dans un esprit de respect mutuel et de pluralisme positif. Deux orateurs français de qualité nous apportèrent leur salut fraternel et leurs encouragements. J'avais invité Georges Sarre, député-maire du 11^e arrondissement de Paris et ancien ministre de François Mitterrand, ainsi que le député européen Paul-Marie Coûteaux, proche du gaulliste Charles Pasqua. Georges Sarre n'était plus membre du PS. Il avait accompagné son ami Jean-Pierre Chevènement lorsque celui-ci avait rompu avec Mitterrand en raison de l'intervention française en Irak au moment de l'affaire du Koweït. Ensemble, ils avaient alors créé le Mouvement Républicain et Citoyen. À l'approche de notre congrès, je m'étais rendu à l'Assemblée nationale pour solliciter Georges Sarre. Nous avions siégé au Parlement européen vingt ans plus tôt. La perspective d'une réunion de la Wallonie à la France lui alla droit au cœur et je me souviens de l'émotion visible qui fut la sienne au cours de notre rencontre. Il acquiesça immédiatement à ma proposition de venir à Charleroi. Quelques années plus tard, je lui apportai un de mes livres – *Le Choix de la France* – et nous déjeunâmes dans les environs de sa mairie. Ses succès politiques ne lui étaient jamais montés

6 Les membres fondateurs du R.W.F. : Paul-Henry Gendebien, Maurice Lebeau, André Libert, Joël Goffin, Jean-Noël Marquebreucq, Jeanine Holsbecks, Claude Henrard, Bernard Roland, Olivier Dubray, André Delhaie, France Nandrain, Jean-Paul Conrardy, Ludovic Libert.

à la tête. Sa proximité avec le peuple et ses inaltérables convictions républicaines m'avaient impressionné.

À Charleroi, mon discours devant les congressistes se voulut optimiste. Citations :

« [...] La Wallonie n'est pas condamnée à subir. Elle n'est pas disposée à se laisser chloroformer par la propagande belge simpliste répandue par les vieux partis, par la RTBF et par le Palais Royal. Notre volonté est de renoncer au renoncement et de dire oui à l'avenir [...]. Nous savons, nous, ce que Wallonie veut dire : nous connaissons sa place sur la carte des peuples et des cultures d'Europe. L'Histoire s'est ajoutée à la géographie pour confirmer ce que nous sommes. Une voix venue de loin dans le temps nous indique notre haute provenance, notre héritage, à savoir notre identité romane et française. Quand la sécession flamande aura détruit la Belgique, notre bon choix sera celui de l'union avec la France [...]. Beaucoup se reconnaissent aujourd'hui comme internationalistes, comme des "terriens" membres d'une seule et même espèce humaine. Et dans le même temps la plupart veulent qu'on les considère comme étant de quelque part, avec leur appartenance nationale et culturelle. C'est dire combien la nation est le cadre de la citoyenneté et de la démocratie. Elle n'est donc pas un concept vieillot et obscène. Au contraire, la nation est moderne si elle n'est pas agressive et si elle exprime la supériorité de l'intérêt général sur les intérêts particuliers, si elle est le lieu de la solidarité et de l'intégration, si elle appelle à une ambition commune. Son rôle est d'être la mère de l'État. Nous rejetons par conséquent tout nationalisme ethnique ; mais nous devons aussi lutter contre les périls et les dérives de la mondialisation néolibérale [...]. En économie, nous sommes hostiles à l'étatisme bureaucratique et partisans de la liberté d'entreprendre, mais nous refusons absolument l'abaissement de l'État et la privatisation des services publics même si elle est encouragée par l'Europe et mise en œuvre par les Socialistes... »

Je terminai par une allusion à l'Europe : nous laissera-t-elle faire ? Après avoir accepté en 1990 la réunification allemande, elle ne pourrait que se féliciter de la réunification française plutôt que d'assister, impuissante, à l'implosion désordonnée de la Belgique en plusieurs petits États confettis. J'ajoutai que notre solution pourrait contribuer à un meilleur équilibre dans le tandem franco-allemand, lequel doit demeurer l'axe central d'une Europe fondée sur des nations solides. À côté d'une Allemagne forte, l'équilibre et la stabilité de notre continent postulent aussi une France forte. Ma conviction était que l'Europe n'a pas intérêt à une coopération entre États faibles ou sous-administrés. Seuls des États charpentés et bien gérés pourront élaborer ensemble des politiques communes. À cette condition, l'Union éviterait de s'enfoncer dans la routine, voire dans la dilution. Peut-être nous faisons-nous des illusions car nous attendions encore de l'Europe qu'elle privilégie la croissance plutôt que la stabilité monétaire, qu'elle opte pour la défense de ses industries dans le marché mondial plutôt que pour la concurrence à outrance, qu'elle se donne une vraie convergence fiscale et sociale plutôt que des dérégulations.

Les propos que j'avais tenus à Charleroi étaient la synthèse du Manifeste politique et idéologique du R.W.F. Ce document, qui avait de la consistance, fut ratifié par le congrès. Il ne traitait pas seulement du sort qui était réservé aux Francophones dans l'État belge. Il abordait également les grandes problématiques de la vie économique (emploi, redéploiement du tissu industriel, revitalisation du marché intérieur), de la sécurité sociale (elle doit être préventive et pas seulement correctrice des inégalités), de l'enseignement et de la culture, des

réformes de notre système politique et électoral (pour réveiller l'esprit public, il faut aller vers le scrutin majoritaire à deux tours et vers l'élection au suffrage universel du ministre-président de la Région wallonne).

La rédaction de notre Manifeste, ainsi que l'organisation du parti dans tous les arrondissements wallons et à Bruxelles, devaient beaucoup à une équipe de jeunes collaborateurs. Leur culture politique remarquable s'alliait à un dévouement inconditionnel à notre cause : mes amis Joël Goffin, secrétaire général du parti et l'économiste Laurent Brogniet, mon loyal successeur à la présidence à partir de 2012, m'ont accompagné sans relâche dans l'animation du mouvement. Je n'oublie pas non plus ce groupe d'étudiants wallons de l'Université libre de Bruxelles [Steve J., Denis M. et Emmanuel M.], dont le concours me fut particulièrement précieux pendant les premières années de l'existence du R.W.F. Ils auraient certainement mené une brillante carrière s'ils avaient choisi de s'affilier au PS ou au MR, mais ils préférèrent un engagement sans compromission à un quelconque embrigadement. Leurs seuls mérites les conduisirent néanmoins à exercer de hautes fonctions à l'extérieur de nos frontières, l'un d'eux comme professeur à l'Université de Québec, les autres dans les institutions internationales européennes. Notre section bruxelloise, sous l'étiquette de Rassemblement Bruxelles-France, était dirigée par d'inlassables animateurs tels que Philippe Lenaerts, Jean-Pol Roos, Jean-François Goosse.

Hommage et reconnaissance à nos militants et à nos militantes. Avec eux, nous avons pu installer en une année des comités d'arrondissement dans toute la Wallonie et à Bruxelles. Le R.W.F. a compté plus de deux mille affiliés, de toutes origines professionnelles. L'employé et l'ouvrier côtoyaient le médecin et l'avocat. Les femmes n'étaient pas les moins zélées. Dès les élections provinciales d'octobre 2000, nous étions en mesure d'aligner près de trois cents candidats. Jusqu'en 2014, nous parvenions à constituer des listes complètes à l'occasion de tous les scrutins régionaux, fédéraux ou européens. C'était plutôt acrobatique. Alors que les partis de pouvoir s'attribuaient de plantureux budgets aux frais de l'État, il nous fallait financer nos campagnes par nos propres moyens. De même, tandis qu'un parrainage de trois élus sortants suffisait pour les « grands » partis, les « petits » étaient obligés de récolter des milliers de signatures d'électeurs, ce qui n'était pas une sinécure. Par ailleurs, nous nous heurtions à la partialité flagrante de la RTBF : le mépris et la mauvaise volonté du service public audiovisuel traduisaient une complaisance spontanée à l'égard des partis dominants. Le temps de parole nous était refusé ou n'était alloué qu'au compte-gouttes. Pour présenter notre programme en deux minutes à la télévision, on nous pria de déposer un enregistrement deux jours à l'avance et de payer un droit de 2.500 euros ! De toute évidence, l'institution baptisée « la maison Kafka » regardait les partis émergents comme des gêneurs.

Comme je m'y attendais, nos résultats étaient modestes, en moyenne deux pourcents, avec quelques poussées à quatre ou à cinq pourcents dans de rares cantons. Nos candidats n'en affichaient pas moins une forte dose d'idéal, d'autant que beaucoup d'entre eux étaient confrontés aux pressions de leur entourage familial ou professionnel, parfois peu enclin à approuver un projet jugé trop radical.

Avec d'autres dirigeants du R.W.F., je fus placé sur écoute téléphonique par la Sûreté de l'État. Et à trois reprises au moins, celle-ci infiltra dans nos rangs de faux sympathisants, en

réalité des agents chargés de nous surveiller. Ces stratagèmes firent rapidement long feu car il ne fut pas difficile de démasquer ces individus et de leur signifier leur congé.

Pour ma part et pendant plus de douze ans, ce fut un retour à l'immersion en Wallonie profonde et populaire. De Mouscron à Stavelot, de Bruxelles à Virton en passant par le Borinage, la Basse-Sambre ou la banlieue liégeoise, je sillonnai bien des recoins de nos provinces pour y animer des réunions dans les arrière-salles de restaurants ou de bistrots enfumés et y prêcher la bonne parole. Mes prestations étaient variées. J'étais invité à prononcer des conférences d'après-dîner dans des Rotary, des cercles Richelieu et autres services clubs, ou des maisons de la laïcité... Il y eut des débats contradictoires de qualité, par exemple avec le sénateur Francis Delpérée. Si la RTBF était généralement peu loyale, je bénéficiai en revanche d'un accueil le plus souvent correct dans les pages de la presse écrite, grâce à des journalistes tels que Luc Delfosse, David Coppi ou Dominique Berns au *Soir*, Christian Laporte et Francis Van de Woestyne à *La Libre Belgique*, Jean Guily au *Peuple* et Théo Fauconnier à *La Wallonie*, Christophe De Caevel et Christian De Bast à *Vers l'Avenir*. Même s'ils ne partageaient pas mes opinions, ils me firent une place dans leur quotidien⁷. J'eus droit à des entretiens substantiels dans *Le Monde* grâce à Jean-Pierre Stroobants, ainsi que dans *Le Figaro* et dans divers journaux français régionaux. Nos crises gouvernementales, de 2007 à 2011, suscitaient de vives inquiétudes internationales, ce qui ne manquait pas d'éveiller la curiosité et l'intérêt de la presse étrangère pour nos propositions. J'avais aussi été interrogé par des journalistes anglais, allemands, italiens et québécois. À Paris, j'eus plusieurs fois l'occasion de m'exprimer devant des publics attentifs, notamment en 2003 au Sénat, en présence de deux cents invités. Je pris aussi la parole à Valenciennes, à Douai ou à Verdun. En outre, afin d'actualiser et d'affiner nos analyses, je m'employai à rédiger quelques ouvrages où je développais l'argumentaire juridique et économique en faveur du réunionisme⁸.

Cette période d'intense activité me permit de renouer ou d'entrer en relation avec des personnalités attachantes. Des écrivains figuraient volontiers sur nos listes : l'avocat liégeois René Swennen, dont un roman avait été primé par l'Académie française ; Guy Denis, l'homme de lettres de notre Luxembourg ; l'écrivain Joël Goffin ; les essayistes André Patris et Pierre-René Mélon, l'historien Jean-Marie Horemans, l'académicien Marc Wilmet... Le poète et romancier Jean-Claude Pirotte avait pris la carte du parti. Je n'oublie pas non plus la collaboration de la virologue Lise Thiry, ex-sénatrice PS et fille de Marcel Thiry, d'Ernest Glinne, ancien ministre et ancien parlementaire européen ; de Jacques Rogissart, le dirigeant de « Wallonie Libre » ; du docteur Jean-Pierre Levecq qui fut député RW de Mons et Guy Piérard, ex-député libéral de Soignies. Dans le Brabant wallon, nous avons pu compter sur le

7 Tous les quotidiens n'avaient pas la même déontologie démocratique. En atteste une lettre reçue de la direction du groupe Sud-Presse (*La Meuse, La Nouvelle Gazette, La Province, Nord-Éclair, La Capitale...*) : « Réf. VM-09-023. Namur, le 28 juillet 2009. Cher Monsieur, acceptez nos excuses pour la réponse tardive à votre courrier du 10 juin 2009 relatif aux élections. Nous comprenons le mécontentement exprimé dans votre lettre mais, effectivement, nos rédactions régionales ont suivi les consignes de la rédaction nationale, à savoir : "Pas de suivi des petits partis". Nous vous prions de croire, Monsieur, à l'assurance de nos sincères salutations. » (Signé) : Vinciane Migeot, Secrétaire de la Direction générale.

8 *Le Choix de la France, un avenir pour la Wallonie et Bruxelles*, Bruxelles, Luc Pire, 2001 ; *Belgique, le dernier quart d'heure ?*, Loverval, Labor, 2006 ; *Wallons et Bruxellois avec la France*, Marcinelle, Cortext, 2009 ; *La raison et le cœur : oui à la France*, Wavre, Mols, 2011.

concours de Pierre Bary, le journaliste du *Soir*, et dans l'arrondissement de Verviers sur celui de John Erler, l'ancien bourgmestre de Francorchamps, et surtout sur celui de mon ami Marcel Piette, enseignant à Waimes. Tous nous offrirent leur précieux soutien en venant renforcer nos listes électorales. Je note aussi qu'un réunionisme assumé se répandait au sein même des partis traditionnels. Parmi ceux qui partageaient notre vision de l'avenir, je citerai Jean Defraigne, l'ancien président libéral de la Chambre, Robert Collignon qui fut ministre-président socialiste de la Région wallonne, Jean Gol, Guy Spitaels, les députés Willy Burgeon et Claude Eerdekens... D'autres encore pensaient comme nous mais, pour des motifs qui leur appartenaient, ils s'abstenaient d'en faire état⁹.

François Perin, lui, n'avait jamais eu sa langue en poche. Il avait toujours été franchement réunioniste. En 2002, quelques semaines après la publication de mon essai *Le Choix de la France*, un appel téléphonique me parvint en fin de soirée, il était presque minuit. « Allo, Gendebien ? Ici François Perin. Écoutez, je termine à l'instant la lecture de votre livre, je suis enchanté. Bravo ! [...]. » Il n'avait jamais été aussi chaleureux, même aux belles heures du RW trente années plus tôt. Peu de temps après notre conversation, il annonça son affiliation au Rassemblement Wallonie-France. « Gendebien est mon deuxième fils spirituel après Jean Gol, déclara-t-il. Je ne prendrai aucune fonction dirigeante dans le R.W.F. Je ne veux pas apparaître comme un vieux crocodile. Mais ce parti est nécessaire pour que l'opinion publique sache qu'il y a, pour la Wallonie et Bruxelles, une réponse à l'éclatement prochain de la Belgique : le rattachement à la France¹⁰. » En 2006, il accepta de « pousser » notre liste électorale provinciale à Liège.

L'avocat Marcel Cools, fils d'André, fut un autre compagnon de route sympathique et courageux. J'appréciais beaucoup son amitié. Il n'hésita pas à diffuser un communiqué de soutien en 2006. « L'indépendance de la Wallonie est une illusion, disait-il. Seul un rattachement négocié avec la France peut nous laisser une chance de ne pas rester une colonie du flamingantisme. »

En février 2006, je me trouvais dans les allées de la Foire du Livre de Bruxelles. Je vis l'ancien président du PS Guy Spitaels s'approcher de moi. Il me demanda de lui indiquer le stand de l'éditeur Luc Pire qui avait publié nos ouvrages respectifs. Comme je le conduisais à bon port, il me prit par le bras, il aborda la situation politique et me confia que nos vues n'étaient pas éloignées. Je suggérai qu'il s'exprimât dans la presse. Réponse : « Vous le faites très bien ! » Significatifs étaient les propos de celui qui avait été l'homme politique wallon le plus important et le plus doué de sa génération. L'âge et la distance lui permettaient désormais d'affirmer qu'il ne croyait plus en l'avenir de l'État. Le 10 septembre 2011, dans un entretien avec le journal *Le Soir*, il confirmait son sentiment : « Suis-je affectivement attaché à la Belgique ? Je ne cherche pas de subterfuge, ma réponse est non... Quant à la question de savoir si la Wallonie doit se réunir à la France, c'est défendable. »

À partir de l'année 2000, je me proposai d'informer quelques-unes de mes relations dans l'espace francophone, au-delà de nos frontières. À Montréal, une conversation approfondie

9 Dans les années 1970 déjà, une majorité de parlementaires du RW étaient réunionistes. C'était aussi le cas de plusieurs élus du FDF et en particulier d'André Lagasse, Lucien Outers, François Persoons et Basile Risopoulos.
10 *Le Soir*, 13 février 2002.

eut lieu avec le Premier ministre du Québec, Bernard Landry. En Italie, je déjeunai avec Dino Viérin, le président de la Région autonome du Val d'Aoste. Tous deux se rallièrent à mes analyses et me firent part de leur solidarité politique. Mais c'est en France, principalement, que je pris contact avec diverses personnalités dont plusieurs étaient d'anciennes connaissances rencontrées lors de ma mission de délégué général à Paris. Les appuis dont nous pouvions disposer dans la capitale française indiquaient un intérêt évident pour notre cause. Un intérêt qui s'exprimait habilement à travers la formule qui avait déjà servi à l'égard du Québec : « non-ingérence mais non-indifférence ». Je veux dire ici ma reconnaissance pour l'accueil qui m'était réservé. Parmi les élus qui partageaient nos vues et qui me le signifièrent de vive voix, je n'oublie pas Jean-Pierre Chevènement, Philippe Séguin, Jean Charbonnel, Yves Guéna, Jacques Myard, Édith Cresson, Jean-Yves Autexier, Georges Sarre, Nicolas Dupont-Aignan, Francis Choisel, Jacques Legendre, Christian Bataille. D'autres m'écrivirent pour me remercier de l'envoi d'un livre. Alain Juppé évoquait une « communauté de destin entre la France et la Wallonie », tandis que Jean-Louis Borloo, proche de nous pour avoir été maire de Valenciennes, ne cachait pas son espoir : « On finira bien par y arriver ! », me confiait-il dans une lettre. La plupart de mes interlocuteurs exerçaient encore des fonctions parlementaires ou avaient été ministres. J'eus aussi la chance d'être reçu par Henri Guaino lorsqu'il était conseiller à l'Élysée. Je ne négligerai pas de citer quelqu'un de moins connu : Claude Wallendorf, maire de la commune frontalière de Givet, un partenaire amical et engagé qui se prononça dans notre sens devant les caméras d'une télévision.

J'étais entré une première fois en relation avec Jean-Pierre Chevènement en 1995. En 2003, il m'invita à son domicile dans le 5^e arrondissement et me fit l'honneur d'un entretien du plus haut intérêt, démontrant sa bonne perception du problème belge et sa perspicacité de stratège. Son envergure intellectuelle et sa vision géopolitique – telles qu'on peut les redécouvrir dans ses écrits – étaient impressionnantes. Il était secondé par des collaborateurs brillants et efficaces, dont faisait partie le sénateur de Paris Jean-Yves Autexier qui fut l'un de nos orateurs à un congrès du R.W.F.

Ma mémoire évoque aussi le grand souvenir de Jean Charbonnel, ancien ministre du général de Gaulle et député-maire de Brive-la-Gaillarde. Exceptionnelles étaient la hauteur de vues et la rigueur morale de ce « gaulliste social ». Sa culture et sa très délicate courtoisie s'ajoutaient à la fermeté de ses sentiments réunionistes. Lui aussi vint prendre la parole à Namur, à l'occasion de notre congrès de 2004.

L'ancien ministre et sénateur-maire de Cambrai Jacques Legendre, très attentif à nos affaires, servait de relais auprès de Jacques Chirac. Quant à Jacques Myard, député-maire gaulliste de Maisons-Laffitte depuis 1989, il ne nous ménagea jamais son appui le plus franc : il fut à son tour l'un des nôtres lors d'un congrès où son discours fut applaudi avec l'enthousiasme que l'on devine par les quelque cinq cents militants venus l'écouter. Le corps diplomatique était naturellement prudent, même si nous savions que le quai d'Orsay s'intéressait vraiment de très près aux événements politiques qui se déroulaient chez nous. Quelques ambassadeurs en retraite n'hésitaient pas à nous soutenir, et notamment Bernard Dorin, Albert Salon et surtout Pierre Maillard, prestigieux et remarquable diplomate de la Cinquième République et conseiller personnel du général de Gaulle pour les relations franco-allemandes. Je tiens encore une lettre qu'il m'avait adressée le 22 avril 2002 :

« [...] Votre message m’a rappelé le souvenir de plusieurs entretiens passés [...]. Tout ce qui s’est passé en Belgique au cours des dernières décennies justifie amplement les considérations que développe votre ouvrage, de même que les objectifs poursuivis par votre combat. Le général de Gaulle s’interrogeait déjà sérieusement sur ce que pouvait devenir la Belgique et sur la réalité de son unité. Son avenir s’inscrit d’ailleurs dans la problématique de l’Europe elle-même, au sujet de laquelle il m’arrive à moi-même de “commettre” quelques écrits, en ces temps de turbulences et d’incertitudes. Mais comme vous le dites l’Europe, quelle que soit la forme qu’elle prendra (et elle a une fâcheuse tendance à nier la liberté des peuples) ne peut être à elle seule le recours magique que certains lui attribuent non sans de multiples arrière-pensées, qu’il s’agisse de la Belgique ou de nombreux autres sujets. Dans ces conditions, la solution que vous envisagez paraît évidemment tout à fait recommandable et bien supérieure à une “balkanisation” de cette partie de l’Europe. Elle repose cependant sur deux conditions : une forte volonté de la collectivité dont il s’agit (au moins analogue à celle du Québec des années 1960), et de l’autre côté de la frontière une France suffisamment consciente elle-même de son destin et ayant la force nécessaire pour vaincre le poids des oppositions étrangères. Soyez assuré, monsieur le président, de la grande sympathie avec laquelle mes amis gaullistes et moi-même nous suivons votre entreprise et des souhaits dont nous l’accompagnons [...]. Je vous prie de croire, etc. »

À l’Académie française, Pierre Messmer et Gabriel de Broglie m’avaient accueilli dans leur bureau. Ils manifestèrent leur adhésion à notre projet. Par ailleurs, plusieurs journalistes réputés se rallièrent à leur tour : Alexandre Adler et l’ami Luc Rosenzweig – qui avait été le correspondant du *Monde* à Bruxelles – étaient bien au courant de notre situation.

5. Des sondages qui font du bruit

Certains penseront peut-être que les personnalités que j’ai citées ne représentaient qu’elles-mêmes. Il n’en est rien car des sondages révélèrent un soutien puissant et inattendu dans la population française. Trois enquêtes d’opinion avaient donné des réponses positives quant à l’adhésion des Français à un rattachement de la Wallonie. Celle du *Journal du Dimanche* en 2007 : 54 % de « oui » ; celle du *Soir* de Bruxelles et de *La Voix du Nord* en 2008 avec 59 %, et celle de *France-Soir* en 2010 avec 65 %. On remarquait la progression du « oui » en dépit de l’absence de campagne officielle sur ce thème. On avait quand même observé un intérêt de plus en plus vif des médias français pour la crise belge. Les pourcentages reflétaient une moyenne dans l’ensemble de l’Hexagone, avec des pics supérieurs à 70 % dans certains départements frontaliers tels que le Nord, les Ardennes ou la Meuse. Ces chiffres nous disent que l’audace et la générosité du peuple peuvent précéder celles de ses dirigeants. Il n’en reste pas moins qu’un courant de sympathie commençait à se développer dans les sphères politiques et médiatiques au moment de la crise existentielle belge des années 2007-2011.

Le sondage réalisé par l’IFOP – le très sérieux institut dirigé par Jérôme Fourquet – mettait donc à mal les arguments de tous ceux qui serinaient que « la France ne voudra jamais de vous ». Publié dans *Le Soir* du 29 juillet 2008, il fit beaucoup de bruit car il consacrait un

volet de son enquête au sentiment des Wallons à l'égard de la France. Il avait posé cette question : « En cas d'éclatement de la Belgique, seriez-vous favorable à un rattachement à la France ? » Surprise : les Wallons acquiesçaient à raison de 49 % de « oui » contre 45 % de « non » et 6 % de « sans opinion »¹¹.

Les divers sondages ici rapportés étaient plus encourageants que nos maigres performances électorales. Explication : la question posée précisait bien qu'il s'agissait de répondre à une situation encore hypothétique, peut-être lointaine, celle d'une disparition de l'État belge. L'apparition du R.W.F. sur le terrain électoral n'avait évidemment pas pour objectif de participer au pouvoir mais de lancer le débat. Nous voulions indiquer une issue de secours possible en cas d'incendie, annoncer qu'il existait un médicament dans l'armoire au cas où... On peut imaginer que les deux millions de tracts distribués entre 2003 et 2009 et nos interventions dans les médias n'étaient pas pour rien dans les résultats des sondages. Il est tout aussi certain que notre population s'interrogeait avec une anxiété croissante devant le spectacle des soubresauts interminables et obscurs qui agitaient notre classe politique.

Les observateurs ne s'y étaient pas trompés. L'adhésion des Wallons à une éventuelle réunion à la France ne pouvait qu'interpeller le microcosme de la rue de la Loi, même s'il affectait de n'avoir rien vu. À preuve une intéressante et lucide étude publiée en septembre 2008 par l'Institut Émile Vandervelde, le bureau d'études du Parti Socialiste. Signé par Philippe Hubert, le document avait pour titre : « Le rattachisme : une conviction en progrès en Wallonie ? ». Citations :

« [...] Les différents sondages montrent que la tendance pro-française n'est pas un épiphénomène conjoncturel mais une constante qui se fonde sans doute sur un fond sociologique de sympathie stable, renforcé épisodiquement selon la situation contextuelle. Il est clair qu'on ne peut plus conclure à l'inexistence d'un sentiment rattachiste-réunioniste-francophile du fait que les partis portant ce courant ne récoltent qu'un à deux pourcents des suffrages. Cette tendance est en rajeunissement. L'image en a sensiblement changé en quelques années. Elle jouit d'un fond de sympathie chez "monsieur tout le monde", d'un attrait auprès de catégories plus "formées" et affichant un réel dynamisme. Il se pourrait que le mouvement se crée une place durable dans le paysage. Le traitement des médias est très symptomatique. On est loin de la dénonciation pour incivisme ou de la dérision affichée jusqu'il y a peu [...]. Les mentalités ont changé du tout au tout en quelques années. La force de cette nouvelle tendance tient au fait qu'elle peut potentiellement réunir trois courants : les rattachistes historiques et les francophiles "radicaux" ; les régionalistes wallons qui, voyant leur rêve d'indépendance toujours assez illusoire, préféreraient une association à la France plutôt qu'une survivance de la Belgique dans un État "Wallonie-Bruxelles" croupion tout aussi artificiel et, *de facto*, toujours centré sur Bruxelles ; et enfin ceux qui pensent que la Wallonie doit vivre dans l'association à un autre peuple et trouvent dans la France, culturellement proche et socialement compatible, une solution immédiatement sécurisante. Ceux-ci pourraient faire la différence. »

11 En 2003, le journal *Vers l'Avenir* avait commandé un sondage déjà significatif : le courant réunioniste atteignait 36 %, les partisans de l'indépendance wallonne stagnaient à 14 %. Le Grand-Duché de Luxembourg attirait 28 % des sondés et les « autres solutions » 22 %.

La conclusion du document du bureau d'études du PS est claire : comme alternative à l'ancienne Belgique, il retient deux formules, soit la petite Belgique sans la Flandre, soit le rattachement à la France, désormais aussi « crédible, rassurant et attrayant ». Une analyse plus intelligente et plus objective que les diatribes parfois méprisantes auxquelles se laissaient aller certains élus ou journalistes à notre égard.

6. ... Elle couve encore, cette flamme qui sommeille dans les cœurs des Wallons !

Toujours prompts à « faire don de leur personne » au défaitisme, les dévots de « l'ordre » établi nous accablaient de leurs sarcasmes. Aux yeux de ces esprits chagrins, le R.W.F. ne poursuivait qu'une improbable chimère, une lubie parfaitement insensée. Le zèle mis à nous combattre n'était sans doute que le signe d'une sourde inquiétude dans la classe dirigeante. Si un sort fatal devait s'acharner sur la Belgique, elle redoutait la fin des transferts financiers mais aussi celle de ses prérogatives et de son statut dans la société. Les nombreux échos que la presse belge ou française voulait bien donner à nos campagnes n'étaient pas faits pour la rassurer. Mais surtout, nous dérangions le conformisme de la bien-pensance ordinaire.

Je refusais de m'aligner sur ceux qui persistaient à nier les faits, à nier le nationalisme flamand de plus en plus conquérant, à nier les dérives d'un fédéralisme de dissociation. Ne pas accepter la soumission, ce n'était pas se rebeller. C'était seulement s'écarter du réalisme pouvoiriste des partis officiels. Ceux-ci semblaient avoir oublié que la politique a deux fonctions. Il lui faut certes gouverner au mieux le présent tel qu'il va et vient, mais son devoir est aussi d'anticiper et de préparer l'avenir, surtout s'il est incertain, et d'offrir quelque raison d'espérer en lui. Le R.W.F. s'était assigné cette mission-là. Le bon réalisme était de notre côté.

On nous accusait d'ignorer les préoccupations quotidiennes et vitales des citoyens. C'était inexact, si on considère les réformes économiques, sociales et autres proposées dans notre Manifeste de 1999 et dans nos programmes. Par ailleurs, les gouvernements en place étaient-ils eux-mêmes à la hauteur des attentes d'une population en proie à un important chômage et à des inégalités croissantes ?

Nous n'étions pas des rêveurs. Si nous avions eu un tort, c'était d'avoir raison trop tôt. Mais l'appel au changement, dans l'histoire de l'humanité, n'a-t-il pas toujours été en premier lieu le fait des minorités agissantes ? En a-t-il jamais été autrement ? Imaginons un sondage d'opinion en France, en 1788, sur le point de savoir si une révolution républicaine était souhaitable. Peu de monde aurait approuvé cette perspective, en dehors de quelques avocats faméliques, de l'un ou l'autre vieux philosophe des Lumières encore en vie ou d'un petit marquis de la Cour de Versailles frappé par une disgrâce. Ce qui préoccupait alors le peuple, c'était la hausse du prix du pain à la suite des étés pourris. De même, dans nos provinces méridionales du royaume des Pays-Bas, combien étaient-ils en 1829 à espérer une séparation d'avec La Haye ? Ce que beaucoup désiraient, c'était seulement un redressement des griefs. Quelques-uns ne songeaient encore qu'à une autonomie administrative, et les

indépendantistes ne furent qu'une poignée jusqu'à la mi-septembre 1830... Par définition, les précurseurs sont minoritaires au départ. Goethe ne disait-il pas que les grandes idées sont d'abord partagées par un petit nombre ?

L'action du R.W.F. avait pris son essor quand s'accéléra la dégradation politique et administrative de la Belgique. Sa superstructure institutionnelle et partisane a connu une sorte d'auto-évaporation lente, apparemment involontaire, presque morbide. Curieusement, nous étions et nous sommes encore en face de deux mouvements parallèles, à la fois contradictoires et complices : celui de la tactique wallonne de l'acharnement thérapeutique « pour sauver ce pays », et celui de la stratégie flamande de l'euthanasie programmée, en y mettant le temps qu'il faudra, mais déterminée et sûre d'elle-même. Ce scénario, je l'avais désigné il y a une vingtaine d'années. Depuis, il n'a cessé de se vérifier à l'occasion de chacune de nos crises gouvernementales devenues systémiques. Le virus continuera de se propager par vagues successives jusqu'à son terme. Il serait certes présomptueux de vouloir en annoncer l'échéance. Ce qui importe, c'est que les arrangements de fin de partie se concluent sans désordre et dans l'intérêt général. Si la prédiction créatrice n'a pas de sens, ce qui en a en revanche c'est la logique des rapports de force en interférence avec les circonstances du moment. Espérons ne pas demeurer confrontés à la seule fatalité d'une déconstruction rendue incontrôlable par l'impéritie de nos oligarchies, au Nord comme au Sud. Si comme je le pressens nous continuons à subir et à renoncer, alors viendra le jour où le moteur de la machine de l'État sera définitivement grippé. Et ce ne sont pas les footballeurs de l'équipe du « Belgium » (nouveau vocable à la mode) qui pourront le remettre en marche.

Les progrès dans la vie et dans l'organisation des sociétés humaines sont-ils vraiment continus et irréversibles ? La génération née aux alentours de la Seconde Guerre mondiale n'est-elle pas en droit de s'interroger : « si c'était pire hier, ce n'est pas mieux aujourd'hui », à moins que la question soit celle-ci : « si ce n'était pas mieux hier, c'est pire aujourd'hui... ». Le siècle écoulé a vu les œuvres du fascisme, du nazisme, du franquisme, du communisme, du terrorisme islamiste. Dans ses permanences comme dans ses innovations, nous avons appris que l'Histoire peut s'avérer brutale quand elle le décide, revenir au galop quand on la croit assoupie, révélant son visage inattendu, peu amène, souvent destructeur. Que les peuples veillent, car ils ne connaissent pas l'heure... Mais peuvent-ils veiller quand on les abreuve de divertissements, de fausses nouvelles, de sottises anonymes répandues par les réseaux sociaux, quand on échoue à combattre la bêtise complotiste autrefois individuelle et désormais collective ?

La Belgique, qui a pu être aimée pour de bonnes ou de mauvaises raisons, pour laquelle des combattants, des résistants, des prisonniers ont payé de leur vie pendant les deux guerres, méritait sans doute mieux que le sort qui est le sien depuis de longues décennies. Sauf à s'enliser dans le déni, ne s'est-elle pas laissée aller à n'être plus que l'ombre indistincte de ce qu'elle fut ou de ce qu'elle voulut être ? La Wallonie elle-même n'est pas la principale responsable de ce non-destin. En cause : les conditions dans lesquelles sont advenues la naissance et la croissance de l'État belge. Une multi-république pluraliste selon la recette suisse, peut-être peu exaltante aux yeux de certains, mais rassurante et instaurée en temps utile, eût-elle réussi à sauver les meubles ? Qui est en mesure d'affirmer qu'elle eût été possible ?

Entre la décolonisation bâclée et la saga de nos réformes institutionnelles biscornues et jamais abouties, en passant par la solitude de la Wallonie enfermée dans sa désindustrialisation, notre génération a connu des déconvenues successives. En corollaire de l'affaiblissement de l'autorité et du prestige du pouvoir, notre classe dirigeante a progressivement perdu le sens de l'État, d'autant plus qu'il y a de moins en moins d'État, non seulement à cause de ses réformes mais aussi en raison du triomphe de l'idéologie ultralibérale, antiétatique et postnationale. Une idéologie qui est d'ailleurs portée avec entrain par l'Union européenne. Pilier central de l'architecture politique belge depuis cent cinquante ans, le système des partis traditionnels à la fois complices et rivaux s'est emparé des commandes et s'est substitué aux mécanismes démocratiques inscrits dans notre première Constitution, avant d'entamer son implosion, en Région flamande d'abord. À notre démocratie émasculée par l'oligarchie se sont ajoutées des interrogations récurrentes quant à l'avenir du pays. Il n'y a plus ici d'ambition collective. Au cours des vingt dernières années, beaucoup d'observateurs étrangers ont osé penser et écrire que l'État belge avait fait son temps. Chacune à leur tour, Flandre et Wallonie ont été captives d'un régime qui a longtemps nié leurs griefs et leurs aspirations avant de bricoler des compromis temporaires qui sont autant d'invitations à négocier de nouveaux « arrangements ».

Le cœur et la raison appellent à une autre vie pour la Wallonie, pour autant qu'elle en ait le désir et la volonté. Se reconnaître dans une vraie nation, reconstruire un destin : bien des peuples, bien des générations ont vécu de ce rêve. Dououreusement, notre rêve wallon est à l'épreuve, mais je n'aperçois pas qu'il soit évanoui. Enfouies dans la pesante apparence de la somnolence, des forces de résilience subsistent dans notre population. Elles peuvent permettre un sursaut, pour autant qu'une nouvelle jeunesse se lève pour affronter les défis d'un monde qui ne lui fera pas de cadeaux. Un avenir encore inconnu et incertain dira si nous avons eu raison, avec mes amis, de suivre le chemin qui fut le nôtre. Mais, déjà, ne peut-on estimer qu'il fallait essayer de gravir la montagne plutôt que de s'embusquer dans la plaine marécageuse ? Ce qui est certain, et cela ne compte pas pour peu, c'est que nous avons exercé notre droit – qui est aussi un devoir –, à savoir celui de la citoyenneté, laquelle est active par définition. Notre entreprise, tout comme celle du mouvement wallon depuis ses origines, n'était pas vaine, ni prétentieuse, ni naïve.

Je me suis toujours efforcé de préserver mon indépendance. J'évitai ainsi les pièges d'une fonction parlementaire qui risquait, à la longue, de s'enliser dans la routine ou la soumission. Je ne fis que traverser la fosse aux lions de la politique belge, non sans y recevoir quelques coups généralement supportables. À vrai dire, je compris plus tard que ce huis clos théâtral n'était guère peuplé de méchants fauves (sauf rares exceptions) mais bien plutôt de lionceaux jouant seulement à se manger les uns les autres.

Il me restait à conserver, dans toute la mesure du possible, les convictions de mes débuts. Certes, ma vision s'est nuancée en regard de ce qu'elle était dans les années 1970. On s'en est aperçu en parcourant ce récit. Bien entendu, la reconnaissance du fait régional demeure une évidente nécessité à mes yeux, mais ne détruisons pas pour autant les États-Nations lorsqu'ils sont une réalité (ce qui n'est pas le cas de la Belgique). Une Europe disloquée en quatre cents régions retournerait à la féodalité ; elle serait la seule à suivre cette voie, s'autodétruisant

encore davantage comme puissance. Aussi l'Europe ne peut-elle s'édifier qu'à partir d'une étroite coopération entre des États encore solides et consistants.

Sans doute l'État n'est-il pas la huitième merveille de l'univers. Je n'en considère pas moins qu'il constitue l'un des remparts contre les désordres du monde et de la société, ce qui n'exclut nullement, bien au contraire, son association structurelle avec d'autres États ni même certaines délégations de souveraineté. À rebours des fédéralistes flamboyants du siècle précédent, je suis de ceux qui pensent que l'Europe ne peut pas se construire contre les États-Nations si elle veut être acceptée et portée par les peuples. Et si elle désire réellement s'inscrire à nouveau dans l'Histoire, elle a tout intérêt à s'organiser de « l'Atlantique à l'Oural », comme le préconisait naguère le général de Gaulle. Si elle veut redevenir elle-même et peser dans le face-à-face entre la Chine et les États-Unis et l'adoption d'une juste attitude à l'égard de la Russie, c'est pour elle une urgente obligation.

Quels que fussent les obstacles et les déceptions, je n'ai jamais désespéré de l'avenir de notre Wallonie. Je le souligne à nouveau : le rêve wallon n'est pas mort. Au cours de ce demi-siècle de froide morosité, il fallait tenter de ranimer la flamme qui sommeille mais qui couve encore dans les cœurs des Wallons. Je n'ai pas recherché le pouvoir pour le pouvoir. J'ai seulement voulu m'immerger dans le petit pays de mes racines et contribuer au réveil de sa population. Quoi qu'il arrive demain, la Wallonie peut vivre plutôt que survivre, à la condition de renouer avec sa capacité d'innovation et de création, et de refuser la résignation et les petites polémiques. Elle ne doit pas seulement pouvoir manger son pain, elle a aussi besoin d'une certaine grandeur. Oui, la Wallonie a besoin de grandeur, je veux dire par là qu'il lui faut des perspectives, de l'ambition, de la fierté. Ainsi retrouvera-t-elle son estime pour elle-même, ainsi méritera-t-elle la non moins nécessaire estime des autres peuples.